



La Plaine sur mer

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CCAS
du 5 mai 2026**

Délibération n° CA 2026-09

Nombre de membres

En exercice :	9
Présents :	8
Pouvoirs :	0
Votants :	8
Majorité absolue :	5

L'an deux mille vingt-six, le mardi cinq mai à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le vingt-huit avril deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Présidente.

Etaient présents

Danièle VINCENT, Présidente,
Maryse MOINEREAU, adjointe,
Maryline FOUCHER, Catherine HERVÉ, Dominique LASSALLE, Conseillers municipaux,
Guillaume DE DIEULEVEULT, représentant des personnes âgées,
James DE LA ROCHE SAINT-ANDRE, représentant du Secours Catholique,
Claire DE SONIS, représentante de l'UDAF 44,

Absent

Pascal LEBEAU, représentant des personnes en situation de Handicap,

Secrétaire de séance : Maryse MOINEREAU - Adoptée à l'unanimité.

Objet : Élection de la Vice-Présidente

Vu l'article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président ou une Vice-Présidente ;

Considérant que Mme Maryse MOINEREAU s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente du CCAS ;
Conformément à l'article R123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation de la Vice-Présidente ;

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration,

- **DÉCIDE** de procéder à la nomination de la Vice-Présidente, pour la durée du mandat du Conseil d'Administration.
- **PROPOSE** de nommer Madame Maryse MOINEREAU.
- **AUTORISE** Madame Maryse MOINEREAU à :
 - o **Signer** les convocations du Conseil d'Administration et l'établissement de son ordre du jour
 - o **Préparer et exécuter** des délibérations du Conseil d'Administration
 - o **Attribuer** des prestations financières présentant un caractère d'urgence ; en cas d'absence ou empêchement de La Présidente.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Danièle VINCENT
Présidente



Maryse MOINEREAU
Secrétaire de séance